



Tous engagés par nature
PROTÉGER - GÉRER - SENSIBILISER

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

INTEGRATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA GESTION DES SITES NATURA 2000 – EXPERIMENTATION DE LA DEMARCHE NATUR'ADAPT DANS LE CADRE DU PROGRAMME LIFE BIODIV'FRANCE.

N° 2025/RNF/A

LIFE22-IPN-FR-104846-LIFEBIODIVFR WP4

Date et heure limites de réception des candidatures :
12 septembre 2025 à 17 :00 (UTC +2 :00)

SOMMAIRE

INTRODUCTION ET CONTEXTE GÉNÉRAL	3
REGLEMENT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT	4
ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DU PORTEUR DE L'AMI	4
Article 2 – Contexte et objet de l'appel à manifestation d'intérêt	4
2.1 Contexte de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI)	4
2.2 Objectifs du dossier d'ami	4
2.3 Objet du projet proposé dans le cadre de l'ami	4
2.4 Livrables attendus et engagement des sites sélectionnés	5
2.5 Moyens prévus et financement	6
Article 3 – Déroulement de l'appel à manifestation d'intérêt	7
3.1 Mise en ligne de l'AMI	7
3.2 Prise de contact et sélection des sites	7
Article 4 – Contenu des candidatures	7
4.1 Présentation	7
4.2 Destinataires de l'AMI	7
4.3 Lettre de candidature	7
4.4 Dossier de présentation du projet	8
Article 5 – Transmission des candidatures	8
Article 6 – Critère de sélection des lauréats	9
6.1 Sélection des candidatures et jugement des offres	9
6.2 Autres documents à joindre du dossier de candidature :	10
Annexes - Modèle Type – Lettre de Candidature	11

INTRODUCTION ET CONTEXTE GÉNÉRAL

Le changement climatique constitue un défi pour la gestion des aires protégées, quel que soit leur statut de protection. Dans ce contexte, la nécessité de doter les gestionnaires d'outils opérationnels adaptés est une priorité.

Pour répondre à cet objectif, Réserves Naturelles de France (RNF) a coordonné le projet LIFE Natur'Adapt de 2018 à 2023. Ce projet a notamment permis de développer et de tester, sur un panel d'aires protégées, une méthodologie permettant d'intégrer le changement climatique dans les pratiques de gestion. Au cours de la phase de test de ce projet, l'application de la méthodologie Natur'Adapt sur un site Natura 2000 a mis en évidence le besoin d'une adaptation spécifique à ce dispositif, du fait des modalités de gouvernance et de l'importance du dialogue territorial pour l'élaboration et la mise en œuvre des Documents d'Objectifs (DOCOB).

Dans le cadre du programme LIFE Biodiv'France (N°LIFE22-IPN-FR-104846-LIFEBIODIVFR), piloté par l'Office français de la Biodiversité, la démarche Natur'Adapt a vocation à être complétée en la testant sur cinq sites Natura 2000 volontaires. Ces sites sont choisis pour leur diversité écologique et institutionnelle. L'objectif est d'adapter et d'enrichir la méthode Natur'Adapt, en particulier en ce qui concerne la concertation et la mobilisation des acteurs locaux. RNF, en tant que bénéficiaire associé, pilote cette action pour compléter la méthodologie sous l'angle de Natura 2000. Pour ce faire, un prestataire spécialisé dans la concertation et l'animation territoriale sera engagé. Ce prestataire accompagnera les sites tests et aidera RNF à élaborer des outils de facilitation pour les gestionnaires.

Ce présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) vise à identifier et sélectionner les 5 sites pilotes qui participeront à cette phase de test.

REGLEMENT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

1 ARTICLE 1 – IDENTIFICATION DU PORTEUR DE L'AMI

Réserves Naturelles de France (RNF)

La Bourdonnerie, 2 Allée Pierre-Lacroute, 21000 Dijon

Sites internet : <https://reserves-naturelles.org> / <https://naturadapt.com>

2 ARTICLE 2 – CONTEXTE ET OBJET DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

2.1 CONTEXTE DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

L'expérimentation de la démarche Natur'Adapt sur un site Natura 2000 pendant la phase de test du projet LIFE Natur'Adapt (2022) a mis en évidence la nécessité d'une adaptation de la méthodologie aux spécificités des sites Natura 2000, notamment en raison du rôle central des acteurs territoriaux et des processus de concertation propres aux Documents d'Objectifs (DOCOB).

Le LIFE Biodiv'France, piloté par l'Office français de la Biodiversité, vise à soutenir la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2030. Réserves Naturelles de France (RNF), en tant que bénéficiaire associé, y développe trois volets, dont un axe spécifique sur le climat.

Une des actions inscrites dans le LIFE Biodiv'France vise à tester la méthodologie Natur'Adapt sur 5 sites Natura 2000, pour adapter la démarche aux spécificités liées à ce dispositif, sur le volet concertation et mobilisation des acteurs du territoire.

À ce titre, un prestataire, spécialisé dans la concertation et l'animation territoriale, sera impliqué dans le test, pour accompagner les sites Natura 2000 sélectionnés, et aider RNF à élaborer des outils de facilitation à destination des gestionnaires.

2.2 OBJECTIFS DU DOSSIER D'AMI

Le but du présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est d'identifier et de sélectionner les 5 sites Natura 2000 qui participeront à cette phase de test.

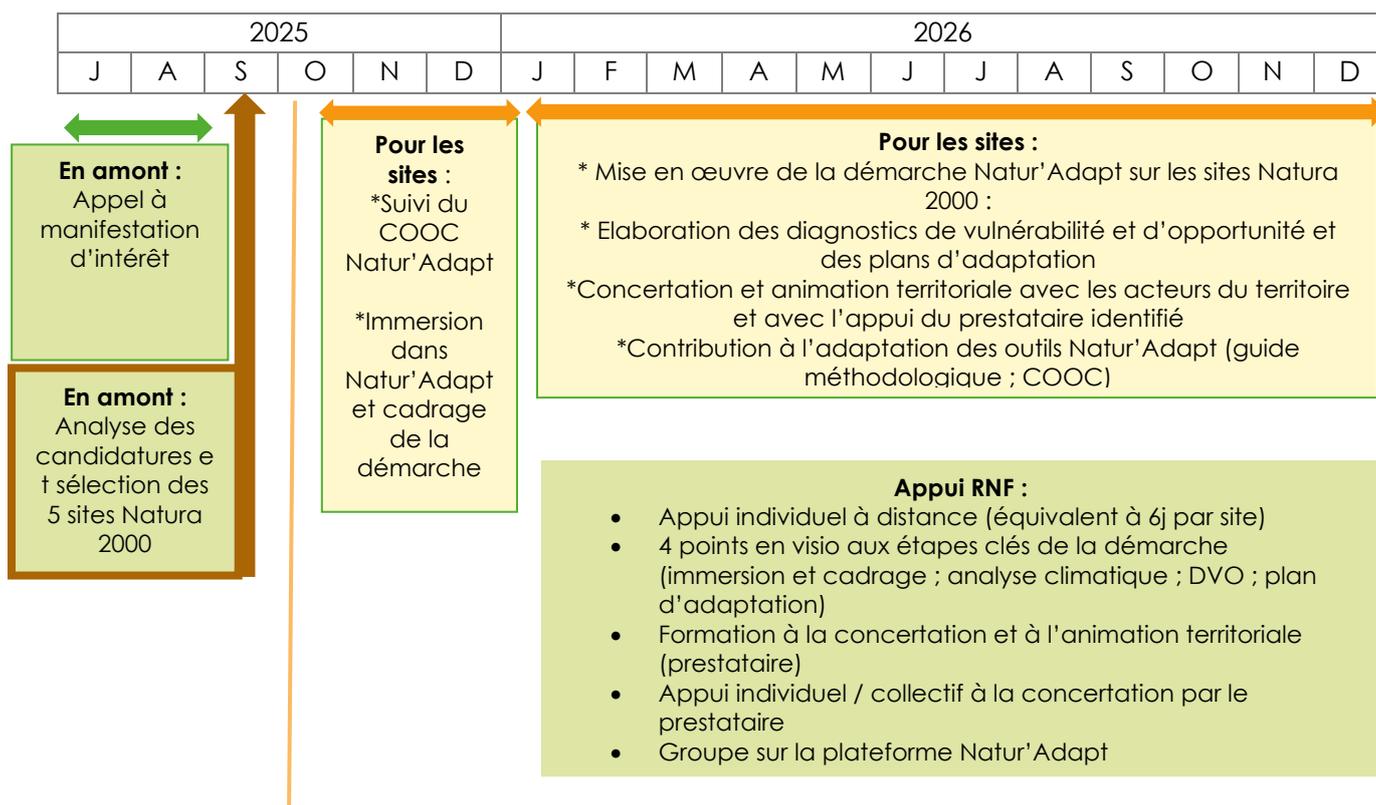
2.3 OBJET DU PROJET PROPOSE DANS LE CADRE DE L'AMI

Les sites Natura 2000 sélectionnés participeront au test de la démarche Natur'Adapt, en l'appliquant et en contribuant à l'amélioration et à l'adaptation de certains outils Natur'Adapt, notamment la formation Natur'Adapt en ligne – COOC - et le guide méthodologique Natur'Adapt.

Plus précisément, les sites Natura 2000 sélectionnés mettront en œuvre la démarche Natur'Adapt, sur une durée de 1 an. Tout au long de la démarche, ils seront accompagnés selon les modalités suivantes :

- Participation à la formation Natur'Adapt (COOC - Session d'octobre 2025) et appui spécifique aux 5 sites Natura 2000 par RNF pendant la formation
- Suivi individualisé (à distance) de chaque site par RNF, à hauteur de 6 jours par site
- Formation à la concertation et à l'animation assurée par un prestataire spécialisé en concertation (financement octroyé via le LIFE Biodiv'France) ;
- Suivi et animation collective de la démarche Natur'Adapt, sous forme de points d'étape en distanciel (4 points d'étape d'une durée de 2 à 3h ; en visio) - détail à la suite du 1.3 ;
- Mise en place d'un groupe dédié sur la plateforme Natur'Adapt, pour permettre le partage de ressources et d'expériences entre sites.

Calendrier prévisionnel simplifié :



2.4 LIVRABLES ATTENDUS ET ENGAGEMENT DES SITES SELECTIONNES

2.4.1 Engagements et livrables pour les sites sélectionnés :

Chaque site Natura 2000 retenu dans le cadre du présent AMI s'engage à mettre à disposition du projet :

- Un(e) chargé(e) de mission Natura 2000 compétent(e) pour le test et la mise en œuvre de la démarche Natur'Adapt, et ce, pendant la durée du projet (12 mois environ). Le temps de travail estimé pour le(a) chargé(e) de mission se situe entre 50 et 80 jours de travail, qui devront être budgétés et inscrits dans sa programmation annuelle.

Le(a) chargé(e) de mission Natura 2000 s'engage à :

- Contribuer à l'identification des freins et leviers à l'intégration du changement climatique dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs DOCOBs, en particulier dans les processus de concertation avec les acteurs locaux ;
- Suivre le COOC Natur'Adapt (session 2 – 2025, prévue du 13 octobre 2025 au 9 janvier 2026) et contribuer à la création d'un module complémentaire sur les aspects concertation et animation territoriale ;
- Élaborer un diagnostic de vulnérabilité et d'opportunité (août 2026) et un plan d'adaptation (novembre-décembre 2026) ;
- Contribuer à la rédaction d'une fiche de retour d'expérience, pour valoriser les actions développées au cours du projet (janvier 2027) ;
- Contribuer à la rédaction d'une fiche complémentaire du guide Natur'Adapt, sur le volet concertation et mobilisation des acteurs du territoire dans les démarches d'adaptation (janvier 2027)

2.4.2 Engagements et livrables pour RNF

Vis-à-vis des sites Natura 2000 sélectionnés :

RNF s'engage à accompagner les sites sélectionnés à travers :

- La mise à disposition de la formation Natur'Adapt (COOC - Session d'octobre 2025) aux sites et leur accompagnement tout au long de la formation ;
- Un suivi individualisé (à distance) de chaque site, à hauteur de 6 jours par site (environ 40 heures) ;
- Une formation à la concertation et à l'animation, qui sera assurée par un prestataire spécialisé en concertation (financée par le LIFE Biodiv'France) ;
- Un suivi et une animation collective de la démarche Natur'Adapt, sous forme de points d'étape en distanciel (4 points d'étape d'une durée de 2 à 3h ; en visio)
- La mise en place et l'animation d'un groupe dédié sur la [plateforme Natur'Adapt](#), pour permettre le partage de ressources et d'expériences entre sites.

Dans le cadre de l'action du LIFE Biodiv'France :

RNF s'engage à :

- Mettre à disposition du projet le temps de travail du chargé d'études climat et du chargé de projet climat de RNF nécessaire à la coordination du projet et au suivi des sites.
- Accompagner et animer un test de la méthodologie Natur'Adapt sur un panel représentatif de sites Natura 2000 ;
- Produire un module de formation complémentaire au COOC Natur'Adapt, spécifique à Natura 2000 et axé sur la mobilisation des acteurs, en lien avec les gestionnaires de sites Natura 2000, (Janvier 2027) ;
- Produire une fiche méthodologique complémentaire pour le guide Natur'Adapt, (Janvier 2027) ;
- Articuler les outils précédemment cités avec le développement d'une boîte à outils dont le développement est prévu aussi dans le cadre du LIFE Biodiv'France (2027) ;
- Produire des recommandations pour les institutions en charge de la politique Natura 2000 (Régions, Etat, Commission Européenne), en lien avec les gestionnaires de sites Natura 2000, (2027).

2.5 MOYENS PREVUS ET FINANCEMENT

Les sites sélectionnés devront prévoir de budgéter et de programmer :

- Le temps de travail du chargé de mission Natura 2000 nécessaire au projet, d'octobre 2025 à avril 2027. A noter que dans [le guide méthodologique Natur'Adapt](#) le temps estimé pour la mise en œuvre de la démarche est de 50 à 80 jours.

ARTICLE 3 – DÉROULEMENT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

3.1 MISE EN LIGNE DE L'AMI

L'appel à manifestation d'intérêt sera mis en ligne à compter du 22 juillet 2025 – 18:00 PM (UTC + 02:00) et sera clos le 12 septembre 2025 - 17:00 PM (UTC + 02 :00).

3.2 PRISE DE CONTACT ET SELECTION DES SITES

Pour tous renseignements complémentaires sur la constitution de leur dossier, les candidats auront la possibilité de poser leurs questions, au plus tard le **05/09/2025 à 17:00 UTC + 02:00** via l'adresse électronique suivante : climat@rnfrance.org

Les réponses aux questions seront rendues publiques sur la page officielle de RNF au sein d'un document « FAQ » accessible aux côtés des autres pièces de l'AMI [<https://reserves-naturelles.org/appels-offres/>]. Aucune réponse ne sera apportée aux questions qui arriveront après le 5/09/2025 à 17h00.

La sélection des sites se déroulera du 15 septembre au 3 octobre 2025.

Une réponse sera envoyée à chaque candidat à partir du 6 octobre 2025, jusqu'au 8 octobre à 17h00 au plus tard.

ARTICLE 4 – CONTENU DES CANDIDATURES

4.1 PRESENTATION

La réponse des sites devra être composée d'une lettre de candidature et d'un dossier présentant le projet du candidat ainsi que sa capacité à réaliser effectivement le projet.

La proposition de candidature sera rédigée en langue française et devra être dûment signée et datée par la (les) personne(s) habilité(e)s à engager le candidat (document(s) justificatifs à l'appui).

La proposition devra impérativement être remise par courrier électronique à l'adresse suivante : (climat@rnfrance.org) sous format PDF, avant la date limite indiquée dans l'article 3.1 de cet AMI.

4.2 DESTINATAIRES DE L'AMI

Cet AMI s'adresse aux gestionnaires de sites Natura 2000 du territoire français, qu'ils s'agissent de collectivités, d'associations, d'établissements publics ou de toute autre structure en charge de l'animation de sites Natura 2000 en France.

4.3 LETTRE DE CANDIDATURE

La lettre de candidature devra impérativement suivre le modèle suivant :

- Document à en-tête de la structure gestionnaire du site Natura 2000 candidatant ;
- Nom du site Natura 2000 postulant pour l'AMI ;
- Présentation du contexte du site et des problématiques rencontrées par le gestionnaire ;
- Présentation de la motivation du candidat explicitant son intérêt pour la démarche.

La lettre sera signée et datée par la(les) personne(s) habilité(e)s à engager le candidat, documents justificatifs à l'appui.

Un modèle type est disponible en annexe

4.4 DOSSIER DE PRESENTATION DU PROJET

Les gestionnaires de sites Natura 2000 intéressés soumettront un dossier de candidature comprenant :

- 1) Une présentation de leur site Natura 2000 (localisation, enjeux majeurs, état d'avancement du DOCOB) ;
- 2) Une description des dynamiques locales et des acteurs impliqués dans la gestion du site ;
- 3) Une courte description de la façon dont est envisagée la mise en œuvre de la démarche Natur'Adapt sur le site : calendrier prévisionnel, moyens humains, gouvernance, acteurs à associer, notamment ;
- 4) Une lettre d'engagement vis-à-vis des exigences du projet (participation aux formations, suivi du test, restitution des résultats) ;
- 5) Le détail des financements déjà/potentiellement mobilisables pour le projet
- 6) La présentation des moyens humains (profil et compétences) des personnes qui seront impliquées dans le projet y compris sur le volet administratif (chargé(e) de mission Natura 2000, animateur, etc.).

A noter que la capacité du gestionnaire du site Natura 2000 à suivre le projet tout au long de sa durée dans le respect des échéances sera particulièrement examinée lors de la sélection des dossiers.

Les candidats retenus s'engageront ensuite par convention à :

- Participer au COOC Natur'Adapt (du 13/10/2025 au 9/01/2026) ;
- Mettre en œuvre les différentes étapes de la méthodologie Natur'Adapt sur son site, dans le respect des échéances ;
- Contribuer à l'élaboration d'outils méthodologiques pour la communauté Natura 2000 et Natur'Adapt (création d'un module COOC à destination des gestionnaires de sites Natura 2000, rédaction de fiches d'expérience, élaboration d'une fiche du guide Natur'Adapt ; etc.) ;
- Participer aux points d'étapes et réunions de suivi et de restitution du projet ;
- Partager son retour d'expériences avec ses pairs régulièrement.

ARTICLE 5 – TRANSMISSION DES CANDIDATURES

Les propositions de candidatures seront remises à RNF par courrier électronique, avec accusé de réception, sous format PDF, à l'adresse mail suivante : climat@rnfrance.org

ARTICLE 6 – CRITÈRE DE SÉLECTION DES LAURÉATS

6.1 SÉLECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

La sélection des 5 sites Natura 2000 s'effectuera en interne à RNF, et sera réalisée en 2 étapes :

Étape 1 : RNF réalisera une analyse comparative des dossiers selon les critères suivants :

1. Capacité de mobilisation financière et humaine :

- Disponibilité des ressources internes ou externes pour affecter le temps nécessaire (estimé dans le guide Natur'Adapt à 50 à 80 jours de travail) à la mise en œuvre de la méthodologie Natur'Adapt, y compris sur temps personnel des agents déjà mobilisés ou nouvellement associés (-> point 5) du dossier de candidature)
- Engagement à rechercher ou flécher des financements complémentaires si nécessaire (-> point 5) du dossier de candidature)
- Compétences mobilisables en interne sur la thématique abordée (-> point 6) du dossier de candidature)

2. Adéquation du site à la démarche Natur'Adapt :

- Présence d'enjeux de conservation et état de la dynamique locale (-> point 1) et 2) du dossier de candidature)

3. Motivation de la structure porteuse :

- Compréhension de la démarche Natur'Adapt ; du projet de test Natura 2000 et pertinence de la proposition de réalisation (-> point 3) du dossier de candidature)
- Clarté des objectifs exprimés et justification de la pertinence de l'expérimentation sur le site (-> point 3) du dossier de candidature) ;
- Engagement explicite de la structure dans les différentes étapes du programme (-> point 4) du dossier de candidature)

4. Capacité de mobilisation des acteurs locaux :

- Présence de dynamiques de concertation existantes et/ou volonté d'en impulser ; (point 2) du dossier de candidature)

5. Capacité à s'inscrire dans la démarche et dans le calendrier proposé :

- Description de la réalisation prévisionnelle de la démarche Natur'Adapt ; moyens humains alloués au projet, y compris pour le suivi administratif (-> point 6 du dossier de candidature)

Étape 2 : RNF sélectionnera parmi les candidats un panel de 5 sites-tests Natura 2000 représentatif d'une diversité d'habitats, de situations de gouvernance ou de typologies d'acteurs.

Cette deuxième étape de la sélection s'appuiera sur le point 1) et sur le point 2) des dossiers de candidature. Les critères suivants permettront de finaliser la sélection :

- Diversité d'habitats représentés à travers les 5 sites qui seront retenus (zones humides, littoraux, montagnards, forestiers...) ;
- Hétérogénéité des statuts de protection et des situations de gouvernance des 5 sites qui seront retenus ;
- Typologie des acteurs impliqués dans la gestion territoriale des 5 sites retenus.

Le tableau suivant décrit la pondération des critères pour évaluer et sélectionner les candidats lors de l'étape 1 de la sélection.

Critères d'évaluation	Détail	Pondération (%)
1. Capacité de mobilisation financière et humaine	Ressources internes ou externes disponibles (temps du chargé de mission, équipe administrative, etc.) + capacités à flécher ou rechercher des financements complémentaires	40 %
2. Motivation et engagement de la structure	Compréhension des objectifs du projet, implication déclarée dans les différentes étapes (formation, tests, outils, etc.)	20 %
3. Adéquation du site à la démarche Natur'Adapt	Présence d'enjeux de conservation, état de la dynamique locale, avancement du DOCOB	15 %
4. Capacité à mobiliser les acteurs locaux / dynamique de concertation	Présence ou volonté d'engager des dynamiques participatives et territoriales	15 %
5. Capacité à s'inscrire dans la démarche et dans le calendrier proposé (Réalisme de la mise en œuvre proposée)	Clarté du calendrier, gouvernance proposée, moyens humains affectés à la coordination et à l'animation du projet	10 %

6.2 AUTRES DOCUMENTS A JOINDRE DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Statuts de la structure ou tout document légal de déclaration de l'organisme ;
- Document officiel attribuant la gestion du site Natura 2000 à la structure candidate ;
- Dernier bilan comptable annuel validé de la structure.

Annexes - Modèle Type – Lettre de Candidature

(À rédiger sur papier à en-tête de la structure gestionnaire du site Natura 2000)

Objet : Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°2025/RNF/A - LIFE22-IPN-FR-104846-LIFEBIODIVFR – Expérimentation Natur'Adapt

À l'attention de la direction de RNF
climat@rnfrance.org
Fait à [ville], le [date]

Madame la directrice,

Par la présente, la structure **[Nom de la structure gestionnaire]**, en sa qualité de structure animatrice du site Natura 2000 **[Nom et code du site Natura 2000]**, souhaite présenter sa candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt n°2025/RNF/A, relatif à l'intégration du changement climatique dans la gestion des sites Natura 2000 par le biais du test de la démarche Natur'Adapt.

[Décrire le site et son contexte] :

- Nom du site,
- Superficie du site,
- Liste des communes de [liste],
- Enjeux de conservation majeurs [résumer des habitats/espèces concernés],
- Description de la gestion actuelle et des acteurs impliqués,
- Nom, adresse mail et numéro de téléphone du référent au sein de la structure.

[Décrire brièvement la motivation du site pour le projet] :

Par la présente, nous nous engageons à :

- Désigner et mettre à disposition du projet, une personne compétente pour son pilotage et son suivi en interne ;
- Mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires à la réussite du projet ;
- Participer activement à l'ensemble des étapes du projet, notamment :
 - Au suivi de la formation COOC Natur'Adapt (session d'octobre 2025),
 - A la mise en œuvre la démarche Natur'Adapt, selon les étapes prévues dans le projet,
 - A élaborer un diagnostic de vulnérabilité et un plan d'adaptation,
 - A mobiliser et impliquer dans notre démarche les acteurs du territoire concernés, en lien avec le prestataire identifié pour accompagner le projet sur le volet concertation et animation territoriale,
 - Contribuer à l'amélioration des outils Natur'Adapt (guide méthodologique, module du COOC Natur'Adapt, ...)
 - Restituer et partager notre expérience dans le réseau Natura 2000 et avec la communauté Natur'Adapt.

Vous trouverez ci-joint notre dossier complet de candidature, ainsi que les documents administratifs requis.

Dans l'attente de votre retour, nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agr er, Madame la directrice, l'expression de nos salutations distingu es.

Signature

Nom et qualit  de la personne signataire

Structure gestionnaire

Coordonn es : adresse postale, t l phone, e-mail

(Joindre le document justifiant de la capacit    engager la structure – pouvoir de signature, d l gation, etc.)



Cofinanc  par
l'Union europ enne